Sur ce point, ce serait une erreur de croire que tout a subi l'effet de la dépréciation des valeurs monétaires et que, par conséquent, tout a augmenté dans les dépenses de la famille. Il est telle dépense, au contraire, qui est d'un prix bien moins élevé aujourd'hui qu'au siècle dernier.

Pour étudier ce point avec fruit, il convient d'examiner séparément : 1° le chiffre des salaires, c'est-à-dire de la rémunération des services; 2° le prix des choses usuelles, et 3° la valeur des choses, dont la production a été simplifiée et multipliée par les progrès de l'industrie.

Or, c'est en ce qui concerne la première catégorie de ces dépenses que les charges de la famille se sont accrues dans la proportion la plus considérable.

Ainsi de 1764 à 1779, le gage d'une servante est seulement de 28 à 36 livres, c'est-à-dire qu'il était dix fois moins élevé qu'aujourd'hui.

En 1765, la journée d'un jardinier est payée 30 sous et même parfois 24 sous. Ce salaire de 24 sous est aussi celui d'un vigneron, auquel on donne seulement 18 sous par jour pour faire des provins. Une lingère, chargée du raccommodage du linge, recoit 6 sous par jour, si elle est nourrie par ceux qui l'emploient. Tel est aussi le salaire payé, pour chaque siège, à un empailleur de chaises. La façon d'une chemise est payée 9 sous. Une nourrice reçoit une rétribution de 5 livres par mois. Enfin en 1765, Antoine-Esprit Bienvenu paie à son tailleur la somme de 6 livres 12 sous, pour la façon d'un habit de drap noir complet, dont l'étoffe lui a coûté 81 livres, y compris les doublures et les fournitures, prix d'achat, qui serait certainement bien inférieur aujourd'hui.

Dans un ordre plus élevé, voici le maître de danse des deux filles de messire Bienvenu, auquel on donne 4 livres